

Guide d'utilisation pour les entreprises- CERTIBIOCIDÉ

Cette application permet aux entreprises d'effectuer la déclaration d'activité annuelle prévue par l'article 11 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides.

Table des matières

1. Connexion à l'application certibiocide	2
2. Création d'un compte « Entreprise »	4
3. Gestion des informations relatives à une entreprise	6
4. Déclaration d'activité de l'entreprise	8
5. Inscriptions aux formations.....	10

1. Connexion à l'application certibiocide

Renseignez l'URL suivante : <https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr/>

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

CERTIBIOCIDÉ

→ Se connecter Paramètres d'affichage → Obtenir de l'aide

Bienvenue sur l'application CERTIBIOCIDÉ
Cette application est dédiée au certibiocide (certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels) et vous permet :

- De vous inscrire à une formation afin d'obtenir le certibiocide
- De vous enregistrer en tant que centre de formation habilité à effectuer des formations certibiocide
- De déclarer annuellement votre activité d'utilisateur ou de distributeur
- De vérifier la validité d'un certibiocide

→ Se connecter

Je souhaite accéder aux services en ligne Certibiocide

Je me connecte avec un compte Cerbère que je sois :

- Candidat
- Centre de formation
- Entreprise devant déclarer les certibiocides de ses employés

Attention: chaque utilisateur accédant à l'application doit disposer de son propre compte Cerbère avec sa propre adresse e-mail. Une même adresse e-mail utilisée par deux personnes ne permettra pas la délivrance du certibiocide.

[Se connecter](#) **[Créer un compte Cerbère](#)**

Je souhaite vérifier la validité d'un certibiocide

Vous pouvez vérifier la validité d'un certibiocide en renseignant le nom, prénom et n° de certibiocide d'un professionnel.

[Accéder à l'outil de vérification](#)

Pour la 1^{ère} connexion, vous devez créer votre compte cerbère. Cerbère est le portail d'accès à l'application Certibiocide et à d'autres applications du ministère.

Suivez les instructions pour créer un compte Cerbere : [Portail d'authentification - Aide en ligne \(developpement-durable.gouv.fr\)](#)

Une fois le compte Cerbère créé, renseignez à nouveau l'URL de l'application certibiocide pour retourner sur la page de l'application : <https://certibiocide.din.developpement-durable.gouv.fr/> puis connectez-vous avec vos identifiants Cerbère en cliquant sur le bouton « Se connecter » soit en haut de l'écran à droite, soit en bas de l'écran à gauche.



Le compte Cerbère doit être créé seulement à la 1^{ère} connexion.

Pour les connexions suivantes, cliquez sur « se connecter » soit en haut de l'écran à droite, soit en bas de l'écran à gauche.

**MINISTÈRES
TERRITOIRES
ÉCOLOGIE
LOGEMENT**
Liberté
Égalité
Fraternité

CERTIBIOCIDE

→ **Se connecter** ⚙ Paramètres d'affichage → Obtenir de l'aide

Bienvenue sur l'application CERTIBIOCIDE
Cette application est dédiée au certibiocide (certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels) et vous permet :

- De vous inscrire à une formation afin d'obtenir le certibiocide
- De vous enregistrer en tant que centre de formation habilité à effectuer des formations certibiocide
- De déclarer annuellement votre activité d'utilisateur ou de distributeur
- De vérifier la validité d'un certibiocide

→ Se connecter

**Je souhaite accéder aux services en ligne
Certibiocide**
Je me connecte avec un compte Cerbère que je sois :

- Candidat
- Centre de formation
- Entreprise devant déclarer les certibiocides de ses employés

Attention: chaque utilisateur accédant à l'application doit disposer de son propre compte Cerbère avec sa propre adresse e-mail. Une même adresse e-mail utilisée par deux personnes ne permettra pas la délivrance du certibiocide.

Se connecter

Créer un compte Cerbère

Je souhaite vérifier la validité d'un certibiocide
Vous pouvez vérifier la validité d'un certibiocide en renseignant le nom, prénom et n° de certibiocide d'un professionnel.

Accéder à l'outil de vérification

2. Création d'un compte « Entreprise »

Une fois que vous êtes connectés à l'application la page ci-dessous s'affiche. Pour vous enregistrer en tant qu'entreprise, cliquez sur « Entreprise » puis « Création d'une entreprise ».

The screenshot displays the CERTIBIOCIDÉ web application interface. At the top left, the logo of the 'MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES' is visible. The main header features the title 'CERTIBIOCIDÉ' and the subtitle 'Plateforme de PRE-PRODUCTION !!!!!'. Navigation links include 'Mon compte', 'Se déconnecter', 'Paramètres d'affichage', and 'Obtenir de l'aide'. A secondary navigation bar contains 'Formation', 'Entreprise', 'Rechercher une formation', and 'Documentation'. The 'Entreprise' menu is open, showing 'Création d'une entreprise' (highlighted with a red box) and 'Gestion des entreprises'. Below the navigation bar, the page title 'Rechercher une formation' is displayed. A section titled 'Filtres de recherche' contains several input fields: 'Nom du centre de formation', 'Département/Code postal', 'Date de début de plage' (with a date format 'jj/mm/aaaa' and a calendar icon), 'Date de fin de plage' (with a date format 'jj/mm/aaaa' and a calendar icon), 'Lieu', 'Session privée : numéro', and 'Mot de passe'.

Remplissez la page de demande de création d'une entreprise et cliquez sur « Créer l'entreprise ».



Une fois le SIRET renseigné, le bouton « Vérifier le SIRET » permet de **pré-remplir** certaines informations de l'écran. Vous pouvez créer votre entreprise sans cliquer « sur vérifier le SIRET ».



Si la vérification ne fonctionne pas, deux raisons sont possibles

- La saisie est erronée => ressaisir le numéro et procéder à une nouvelle vérification
- Le module de vérification est indisponible => vous pouvez continuer la création, les zones de l'écran ne seront pas pré-remplies.


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
Le Nord
de la France

CERTIBIOCIDÉ

[Mon compte](#) [Se déconnecter](#) [Paramètres d'affichage](#) [Obtenir de l'aide](#)

Formation ▾ Entreprise ▾ Rechercher une formation Documentation

Accueil > Entreprise - Création

Création d'une entreprise ?

Aide en ligne S290 - Création d'une entreprise

Création d'une entreprise en vue de la déclaration d'activité d'utilisateur, d'acheteur ou de distributeur.

Les entreprises qui utilisent et/ou qui vendent/achètent des produits biocides réservés aux professionnels visés par l'arrêté "certibiocide" se déclarent annuellement auprès du ministère chargé de l'environnement et tiennent à jour les informations transmises.

Informations administratives

Numéro SIRET *

Nom de l'entreprise *

Courriel *

Téléphone *

Adresse : Ligne 1 *

Ligne 2

Ligne 3

Code postal *

Ville *

Pays *

Lien vers le site web

3. Gestion des informations relatives à une entreprise

Une fois votre compte créé, vous aurez la possibilité de gérer les informations relatives à votre entreprise.

The screenshot shows the top navigation bar of the CERTIBIOCIDÉ website. The header includes the logo of the 'MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES' and the site name 'CERTIBIOCIDÉ'. Navigation links include 'Mon compte', 'Se déconnecter', 'Paramètres d'affichage', and 'Obtenir de l'aide'. A dropdown menu for 'Entreprise' is open, showing options: 'Création d'une entreprise' and 'Gestion des entreprises', with the latter highlighted by a red rectangle. The breadcrumb trail shows 'Accueil >'. The main menu also includes 'Formation' and 'Rechercher une formation'.

The screenshot displays the 'Gestion de l'entreprise' page. The breadcrumb trail is 'Accueil > Gestion des entreprises > Gestion d'une entreprise'. The page title is 'Gestion de l'entreprise' with a subtitle 'Salariés de l'entreprise'. Two buttons are visible: 'Gérer les déclarations' (highlighted with a red box) and 'Inscriptions aux formations' (highlighted with an orange box). Below these are two main sections: 'Informations administratives' and 'Informations de contact', both enclosed in green-bordered boxes. The 'Informations administratives' section contains fields for 'Raison sociale *' and 'Numéro SIRET *'. The 'Informations de contact' section contains fields for 'Adresse : Ligne 1 *', 'Ligne 2', 'Ligne 3', 'Code postal *', 'Ville *', 'Pays *' (a dropdown menu), 'Courriel *', 'Téléphone *', and 'Lien vers le site web'. At the bottom of this section are 'Annuler' and 'Enregistrer' buttons. Below the contact information is a 'Gestionnaires' section with an 'Ajouter' button and a form for 'Nom Prénom du gestionnaire' and 'Adresse email du gestionnaire'.

Les [informations administratives et de contact](#) peuvent être modifiées librement par votre entreprise ou les gestionnaires associés.

Vous pouvez ajouter des [gestionnaires](#) à votre compte « entreprise ». Les gestionnaires déclarés dans Certibiocide sont les seuls à pouvoir procéder à la déclaration d'activité annuelle.



Le nouveau gestionnaire à ajouter **doit avoir créé un compte Cerbere et s'être connecté une première fois** à l'application « CERTIBIOCIDE ».

Cliquez sur « ajouter », et saisissez l'adresse mail du gestionnaire à ajouter puis cliquez sur rechercher :

Si un compte « CERTIBIOCIDE » est bien associé à cette adresse mail le nom et prénom du gestionnaire apparaîtra et vous pourrez valider l'ajout de ce nouveau gestionnaire.



Tous les gestionnaires d'une entreprise peuvent modifier les informations relatives à l'entreprise dont ils sont gestionnaires et gérer les déclarations d'activité.

Pour faire une [déclaration d'activité](#) ou gérer les déclarations de votre entreprise veuillez cliquer sur « gérer les déclarations », voir le paragraphe « déclaration d'activité de l'entreprise ».

Pour [inscrire des salariés de votre entreprise à une formation](#), cliquer sur « inscriptions aux formations », voir le paragraphe « inscription aux formations ».



les salariés peuvent s'inscrire par eux même (voir guide des candidats), la fonctionnalité « inscrire des salariés de votre entreprise » peut être intéressante pour centraliser les inscriptions.



seuls les salariés déclarés par votre entreprise peuvent être inscrits via cette fonctionnalité.

4. Déclaration d'activité de l'entreprise



L'arrêté « certibiocide » ne prévoit ni certification ni agrément d'entreprise, mais une obligation de déclaration d'activité et la tenue à jour de la liste du personnel formé.

Accueil > Gestion des entreprises > Edition d'une entreprise > Gestion des déclarations d'activité

Gestion des déclarations d'activité

2024 ▼

Télécharger l'attestation de déclaration

Entreprise Nom de l'entreprise

Nombre de personnes bénéficiant des conditions nouvel arrivant sur l'année 2024 :

Enregistrer

Valider ma déclaration

Aucune validation effectuée pour l'année 2024

Les salariés (5)

Ajouter un salarié

Nom du salarié	Mail du salarié	Numéro de certificat

Trier ← Réinitialiser 🔍 Rechercher



vérifier l'année sélectionnée, si vous faites la déclaration 2024, l'année 2024 doit s'afficher.

⇒ Cliquer sur « ajouter un salarié »

Fermer x

Déclarer un salarié

Courriel du salarié *

🔍 Rechercher

ou

Numéro du certificat *

🔍 Rechercher

Annuler Valider

⇒ Indiquer :

l'adresse mail du salarié : **dans ce cas l'application mettra à jour automatiquement la déclaration en cas de changement de certibiocide ;**

ou

le n° de certibiocide du salarié ;



pour ajouter un salarié par son adresse mail, il faut qu'il ait déjà créé un compte Cerbère et qu'il se soit connecté au moins une fois à l'application Certibiocide.

⇒ cliquer sur « valider ». Le salarié est ajouté à votre liste des salariés.

Zone « Nombre de personnes bénéficiant des conditions nouvel arrivant sur l'année N » explication:

Les nouveaux arrivants disposent d'un délai de 6 mois à partir de la date d'entrée en vigueur de leur contrat de travail pour obtenir leur certibiocide. Pendant cette période, un salarié non titulaire de son certificat doit être accompagné, lors des activités concernées, par une personne titulaire d'un certibiocide valide. Le nombre maximum de salariés pouvant bénéficier de cette dérogation de 6 mois est limité à 1/10ème des effectifs à temps plein de l'établissement effectuant les activités en question, ou, si ce calcul donne une valeur inférieure à 1, à une personne. Le nombre de personnes bénéficiant de cette dérogation doit être indiqué dans le champ prévu.

Exemple :

Un établissement de 5 personnes peut bénéficier d'une dérogation de 6 mois pour un salarié.
Un établissement de 15 personnes peut bénéficier d'une dérogation de 6 mois pour un salarié.
Un établissement de 25 personnes peut bénéficier d'une dérogation de 6 mois pour deux salariés.
Un établissement de 25 personnes mais dont seulement 10 personnes exercent les activités concernées peut bénéficier d'une dérogation de 6 mois pour un salarié.

Accueil > Gestion des entreprises > Edition d'une entreprise > Gestion des déclarations d'activité

Gestion des déclarations d'activité

2024 ▼

Télécharger l'attestation de déclaration

Entreprise Nom de l'entreprise

Nombre de personnes bénéficiant des conditions nouvel arrivant sur l'année 2024 :

Première validation pour l'année 2024 le : 27/02/2025 à 15:48:24
Dernière validation pour l'année 2024 le : 27/02/2025 à 15:52:02
Validation effectuée par : Nom du gestionnaire qui a validé la déclaration

Les salariés (5)

Ajouter un salarié

Nom du salarié	Mail du salarié	Numéro de certificat

Trier ← Réinitialiser Rechercher

Une fois la déclaration réalisée, vous pouvez valider votre déclaration. Si nécessaire par la suite, vous pourrez la modifier. Un bouton « Trier » vous permet de trier la liste des salariés par ordre alphabétique.

Dès que la déclaration est réalisée, vous avez la possibilité d'en télécharger l'attestation.

Il est préconisé de faire la déclaration au plus tôt dans l'année et de la modifier (les arrivées, les départs de salariés ; les nouveaux certificats certibiocide obtenus) quand nécessaire. Vous pouvez commencer votre déclaration 2025 dès le mois de janvier 2025.



Tous les certificats Certibiocide de la société doivent être déclarés y compris le vôtre si vous êtes dirigeant de l'entreprise

Cette déclaration doit être réalisée avant le 31 mars de chaque année et ensuite tenue à jour.

5. Inscriptions aux formations

En tant qu'entreprise, vous pouvez inscrire vos salariés à une formation.

The screenshot shows a web interface for a company's training management. At the top, there is a navigation bar with links: 'Formation', 'Entreprise', 'Rechercher une formation', and 'Documentation'. Below this is a breadcrumb trail: 'Accueil > Gestion des entreprises > Gestion d'une entreprise > Inscription des salariés aux formations'. The main heading is 'Entreprise'. Below the heading, there is a section titled 'Sélection de la session de formation' with a red '+' icon on the right. Underneath, there is a section titled 'Liste des pré-inscriptions ou inscriptions en cours' with a '-' icon on the right. At the bottom right, there are two buttons: '← Annuler' and 'Valider les pré-inscriptions'.

Vous devez d'abord sélectionner la session de formation à laquelle vous voulez inscrire des salariés de l'entreprise.

Indiquer le numéro et le mot de passe s'il s'agit d'une session privée, le numéro de la session sinon. Quand la session est trouvée par le système, elle s'affiche à l'écran et vous pouvez alors sélectionner les salariés que vous voulez préinscrire.



L'entreprise peut négocier une session privée avec un centre lorsqu'elle veut former une partie de ses salariés. La session de formation sera ouverte uniquement aux salariés de l'entreprise. Pour s'inscrire à ces sessions, il est nécessaire d'en connaître le mot de passe fourni par le centre.



Seuls les salariés que vous avez indiqués dans votre déclaration sont affichés et peuvent être inscrits.

Accueil > Gestion des entreprises > Gestion d'une entreprise > Inscription des salariés aux formations

Entreprise

Sélection de la session de formation

Numéro de session: 250003 Mot de passe:

[← Réinitialiser](#) [Rechercher](#)

Nom du centre OUVERTE 0 / 5 inscrits DÉSINFECTANTS

session Désinfectants publique n° 250003

30/01/2025

En visio-conférence

[Plus de détails](#)

Sélection des salariés à inscrire

Seuls les salariés déclarés par votre entreprise sont affichés ci-dessous

MEUNIER Test né(e) le 15/05/1970	Pré-inscrire
DUPUY Prenom né(e) le 15/05/1970	Pré-inscrire

Vous pourrez annuler la pré-inscription en cas d'erreur. Vous devez « Valider les pré-inscriptions » avant de quitter l'écran.

Sélection des salariés à inscrire

Seuls les salariés déclarés par votre entreprise sont affichés ci-dessous

DUPUY Test né(e) le 15/05/1970	Pré-inscrire
--	------------------------------

Liste des pré-inscriptions ou inscriptions en cours

PRÉ-INSCRIT	OUVERTE	MEUNIER Test né(e) le 15/05/1970	session Désinfectants publique n° 250003 Nom du centre	Annuler la pré-inscription
--------------------------	----------------------	--	--	--

[← Annuler](#)
[Valider les pré-inscriptions](#)

Si nécessaire, par la suite, dans le même menu, vous pourrez également « annuler une inscription »

DEMANDE D'INSCRIPTION

par l'entreprise "Entreprise
TEST2"

MEUNIER Test

né(e) le 15/05/1970

OUVERTE

session Désinfectants publique
n° 250003

Nom du centre

[Annuler l'inscription](#)